marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

OPH Rochefort Habitat Océan (17)
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex

RÉSULTAT DE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur

OPH ROCHEFORT HABITAT OCEAN
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex
Tel : 05 46 82 28 10
E-mail : c.curvat@oph-rochefortocean.fr
Adresse internet : http://www.oph-rochefortocean.fr
Profil d'Acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché

MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES DE GARAGES, PARKINGS ET ENTRÉES D'IMMEUBLES

Caractéristiques

Type de procédure :

Procédure adaptée - ouverte

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter du 1er janvier 2024.

Il est reconduit tacitement par période successive d'un (1) an pour une durée maximale de reconduction de trois (3) ans. Autrement dit, la durée totale maximum du marché est de quatre (4) ans.

Date de clôture :

Lundi 11 septembre 2023 - 12:00

Informations sur l'attribution du marché

Marché attribué à un titulaire / organisme unique.

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

REGIONAL ASCENSEURS OUEST , Z.A ST NICOLAS – 57 RUE DES ENTREPRISES – , 86440 , MIGNE AUXANCES , FRANCE.

Informations sur le montant du marché

Montant (H.T.) :

136500 euros

Informations sur la sous-traitance

Oui.

Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traitée :

Date d'attribution du marché :

18 décembre 2023

Autres informations

Délais et voies de recours
Le Tribunal territorialement compétent est :
Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au :
Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09

Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis

22 décembre 2023